

DEC172240DR13

**Décision portant nomination de M. Gilles HERNANDEZ aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR 8521 intitulée Laboratoire Procédés, Matériaux et Energie Solaire (PROMES)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC162532INSIS du 13/12/2016 nommant M. Alain DOLLET directeur de l'unité de recherche n° UPR 8521 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 01/06/2017;

Considérant que M. Gilles HERNANDEZ a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Perpignan Via Domitia du 30/01/2017 au 30/03/2017,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** M. Gilles HERNANDEZ, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°UPR 8521, à compter du 01/06/2017.

M. Gilles HERNANDEZ exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

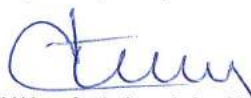
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Gilles HERNANDEZ est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.


Fait à Montpellier, le 10 juillet 2017

Le directeur de l'unité

Alain DOLLET



Visa du délégué régional du CNRS



**Jérôme VITRE**

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)